L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 JANVIER 1888. 61me Année

Dufour & Dessoet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 6 JANVIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Les deux éditions du Dimanche avec deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Les deux éditions du Dimanche avec deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir le 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No. 85 rue de Chartres.—Bottes, souliers et brodequins.

Les embarras de l'Allemagne.

"Ne cessera-t-on jamais de me rebattre les oreilles de l'attitude de la France, des préparatifs de la France? Mais l'Allemagne est plus forte qu'elle; elle peut non seulement lui résister, mais repousser des attaques qui lui viendraient de deux, de trois côtés à la fois. Avec la paix garantie, que lui sert ses fusils Lebel?"

Telle est la dernière redoutable attribuée à M. de Bismarck; elle nous a été servie avant-hier, toute chaude, par le télégraphe; elle n'a pas encore eu le temps de refroidir. A quel propos le chancelier a-t-il lancé cette bontade, empreinte de la brutalité qui caractérise toutes ses sorties? Les dépêches ne nous le disent pas, mais, comme on l'a livrée à la publicité, comme on l'a laissée circuler librement dans les journaux, il est évident que l'on a voulu, une fois de plus, offrir l'opinion, intimider ceux-ci et rendre la confiance à ceux-là.

Il nous est bien permis de relever cette fanfaronnade, d'en rechercher le motif, de voir si cette jactance de Bismarck n'a pas pour but de couvrir une faiblesse réelle, une opposition aussi embarrassée qu'embarrassante.

Quand on aperçoit le contraste entre la conduite de M. de Bismarck en 1875 et celle d'aujourd'hui, on est invinciblement porté à se demander pourquoi il avait alors des allures si belliqueuses, pourquoi il a maintenant des vitées si pacifiques. C'est qu'à l'époque dont nous parlons, les Français affaiblis, démembrés, n'ayant pas encore eu le temps de reconstruire leur armée, ne pouvaient lui offrir aucune résistance, et que sa seconde intervention eût été cent fois plus facile que la première, qu'il avait, cependant, faite dans des conditions extrêmement favorables, presqu'à coup sûr.

Il n'y a guère à se vanter d'être venu à bout de 250,000 hommes avec 750,000 ou 800,000. Encore n'est-il pas bien avéré que sans la trahison, ou plutôt, la stupide lâcheté de Bazaine, les choses n'auraient pas changé de face. On sait, à Berlin, aussi bien et mieux qu'ailleurs, que si le commandant de l'armée française s'était, à un moment donné, jeté sur l'armée du prince Frédéric, il pouvait l'écraser avant qu'il pût recevoir le moindre secours du corps principal, qui était à plus de vingt-quatre heures de distance. Ce ne sont pas des Français qui parlent ainsi, ce sont des étrangers, des officiers allemands, des membres du grand état-major. Ces choses-là ne sont pas oubliées dans l'entourage de M. de Moltke, et si le grand manœuvrier qui jetait feu et flammes en 1875, se tient coi, aujourd'hui, c'est qu'il n'ignore pas qu'en 1870, le hasard, la lâcheté, la trahison l'ont autant servi que ses propres habiletés. N'a-t-il pas déclaré, lui-même, qu'il faut à l'Allemagne, on plutôt, à la Prusse, cinquante ans, un grand demi-siècle, pour voir ses conquêtes assurées? N'est-ce pas avouer qu'à l'heure qu'il est, après dix-sept ans, rien n'est solide, et que la moindre secousse pourrait tout ébranler, tout renverser en question?

Si l'Allemagne est aussi forte que le prétend M. de Bismarck; si elle est capable de repousser, à la fois, toutes les attaques de droite et de gauche, comme il l'affirme, pourquoi le brave-t-elle pas, seule, toutes les tempêtes? Pourquoi en est-elle réduite à quémander, sans cesse, des appuis de tous les côtés, même chez ses anciennes victimes? Pourquoi la triple alliance lui faisant défaut au Nord, n'est-elle vue obligée de la refaire au Midi? Pourquoi, après avoir traité, si légèrement, avec dédain, l'Italie, l'accable-t-elle de prévenances et lui a-t-elle fait, très probablement, des promesses qu'elle ne compte ni ne pourra tenir? Pourquoi, tout récemment encore, faisait-elle des avances à l'Angleterre et la pousse-t-elle d'entrer dans la triple alliance, afin de en former une quadruple? Pourquoi essaie-t-elle, en ce moment, de gagner la Belgique, d'en faire, de ce côté, une prolongation de l'empire, comme, jadis, elle avait fait des provinces limitrophes de la Prusse? Elle sait qu'elle n'a rien gagné à ce jeu; c'est de là, précisément, que lui viennent tous ses embarras. Elle voit chasser peu-à-peu ses nationaux des positions qu'ils occupaient dans ces provinces et, dans sa meilleure année d'autrefois, elle ne trouve plus que la plus dangereuse de ses ennemies.

Plus elle cherche ainsi à s'étendre, plus elle veut grossir le nombre de ses alliances, plus elle multiplie les inimitiés de l'avenir. En supposant que, grâce à tous ces appuis, directs et indirects, elle réussisse à remporter une seconde victoire, comme celle de 1870, il faudra qu'elle partage, après la conquête. L'écrasement de la France, après Sedan, était l'œuvre de l'Allemagne; à elle seule appartenaient toutes les dépouilles; elle n'avait à en abandonner aucune portion à d'autres qu'à elle, mais, cette fois, elle sera obligée de compter avec ses alliés de droite et de gauche. Comme elle voudra garder pour elle la plus grosse part du gâteau; elle provoquera des mécontentements, des réclamations, des hostilités, et la situation sera plus inextricable après qu'auparavant.

M. de Bismarck n'ignore rien de tout cela; il connaît les dangers de la politique qu'il a adoptée, et s'il ne brise pas avec elle, c'est que la fatalité le condamne à la suivre. En réalité, il ne le peut pas et n'attaque point, parce qu'il ne peut ni rester ni attaquer; parce qu'il sait que son œuvre est frappée d'impuissance, de mort; parce que le milieu qu'il a fait, c'est-à-dire prolongé à plus possible la situation actuelle. Et quelle situation! Pour personne, ce n'est plus la paix, ce n'est pas encore la guerre; c'est un état qui, d'ici la ruine!

[illegible] prononcé, dernièrement [illegible] Bismarck, il rentrait à Berlin, forcé qu'il [illegible] prendre d'autre route, [illegible] la frontière [illegible] entrons dans l'em[illegible] Il avait raison. [illegible] lui-même; [illegible] capable de diriger [illegible] hiperour a déjà un [illegible] Le Prince Impérial se [illegible] mêl qui ne pardonna pas; [illegible] jusqu'ici, que par sa fermeté, [illegible] Bismarck en garde-manger, [illegible] doctrine d'étranger qui sou[illegible] les facultés mi[illegible] et ne lui maintient la vie qu'en [illegible] impossible. L'impératrice [illegible] d'hydropisie. La chancelier [illegible] que par une volonté de fer [illegible] avec d'activité, qui peut tomber d'un moment à l'autre. Qu'il affaisse, et il ne reste plus à la tête de l'empire qu'un jeune homme à l'âme ardente, mais à l'esprit insuffisant. Le czar le sait, c'est pour cela qu'il attend.

Faire durer la situation autant que possible, au moyen des mille expédients que lui suggère un esprit prodigieusement fertile en ressources, tel est le seul rôle qu'est appelé à jouer M. de Bismarck. C'est pourquoi il s'inquiète et s'impatiente de la situation de la France et de l'accroissement de ses forces.

Comment expliquer autrement la réflexion sur les fusils Lebel, qui vient se mêler, on ne sait comment, à la fanfaronnade, que nous traduisions, au commencement de cet article? Il paraît que la fabrication de ces fusils, commencée par le gén. Boulanger, interrompue par le général Ferron et reprise par le brave général Logerot, lui tient au cœur.

Ah! si les Français savaient s'entendre et oublier leurs querelles intestines, pour ne songer qu'à la grande affaire, quelle influence ils exerceraient, en ce moment, sur le monde! Il y a longtemps que les tergiversations du Czar auraient cessé. Ce sont les instabilités de leur gouvernement qui font la principale force de M. de Bismarck et il ne se serait pas permis sa dernière rodomontade, sans le récent demi-retour d'Alexandre III—demi-retour causé par les incertitudes de la situation en France.

Les attaques asthmatiques les plus violentes trouvent un prompt secours dans le Pectoral Cerise d'Ayer.

Consultez les rapports officiels de n'importe quelle grande ville et vous y verrez que les maladies qui font le plus de victimes sont celles qui affectent les reins, la vessie. La maladie de Bright et le diabète ne guérissent rarement lorsqu'ils deviennent chroniques; de même que la gravelle et le catarrhe à la vessie tuent beaucoup de gens. Il, cependant, les premiers atteintes de ces maux ne rendaient qu'usage des organes, en prévenant facilement et à se guérir avec l'excellent tonique "Bostetter Stomach Bitters," simple en sa composition et très efficace à rétablir les organes dans leur état normal. La dyspepsie, la débilité, la constipation, le "Malaria," les rhumatismes, les affections nerveuses sont également combattus par le précieux remède.

LOUISIANE.

Le *Protector*, l'pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 31 décembre:

La diffusion et le procédé des moulins marchent de front, et avec succès, sur l'habitation Magnolia. La coulaison a été retardée par les pluies récentes. Sans ce contre-temps, toute la récolte serait achevée et pourrait être expédiée sur le marché.

Woodland finira dans quelques jours; les résultats sont très satisfaisants.

Sur Deer Range, le capt. L. F. Jacks obtient une abondante récolte: on y roule 150 acres

Orange Farm à fini, jeudi dernier; nous n'en connaissons pas le rendement.

Sur St. Claire, les travaux sont très avancés; on y a déjà fait 900,000 livres de sucre.

Searsdale achèvera sa roulaison, la semaine prochaine; M. Kernochan, le propriétaire, fera 1,350,000 livres.

Stella a encore deux semaines de besogne devant elle. Le rendement est extraordinaire.

Union, à M. Forsyth, a fait une très belle récolte de canne qu'il a expédiée à St. Bernard sur l'habitation Floytas.

Sur Myrtle Grove, la récolte donne satisfaction à tous. Les cannes de Ste-Rosalie sont expédiées sur cette habitation, où elles sont broyées. Dans la plupart, la récolte de 1887, en automne toute la récolte de 1888, en a déjà fait 1,350,000 livres de sucre.

Il y avait un assez faible moyenne de cannes plantées sur Concession, mais le rendement est énorme; il arrivera à un million de livres.

Sur Ballechase, M. M. J. Zunta fera un million de livres; il finira, la semaine prochaine.

A Fort Leon, tout est achevé. On n'a pas fait de sucre; on a expédié tout le sirop à la Nouvelle-Orléans.

M. W. H. Horner a tiré un profit net de $2700 de sa récolte sur Sainte-Marie, qu'il avait loués.

Promised Land a encore une semaine de travaille. Le rendement est déjà de 500,000 livres; on compte en faire encore 100,000 livres. La propriété est, cependant, petite, mais le rendement est très considérable.

Greenwood a roulé 400 boucauts, résultat dont M. Lathrop, le propriétaire, est très satisfait.

Belair obtient un magnifique rendement. On y a déjà fait 1,250,000 livres, une moyenne de 137 livres à la tonne. La canne qui reste est tout près de la sucrerie—par conséquent, la besogne peut s'achever rapidement. Tout sera terminé du 12 au 15 janvier.

LA PARTICIPATION DE LA SUISSE A L'EXPOSITION DE 1889 EN FRANCE.—On écrit, de Berne, le 16 décembre, à l'agence Havas:

Le conseil national vient de nommer une commission de sept membres, chargée de l'examen des propositions du Conseil fédéral et du préavis relativement à la participation officielle de la Suisse à l'Exposition universelle.

A la suite de la conférence des délégués de l'industrie et de l'agriculture suisses, conférence dans laquelle la participation officielle de la Confédération a été décidée, le conseil fédéral s'est occupé de la question et s'est prononcé à l'unanimité pour cette participation; il demande en conséquence aux Chambres fédérales les crédits nécessaires pour l'exécution.

Le message transmis au conseil porte à 425,000 francs l'importance du crédit, dont 100,000 pour les installations, constructions, etc., 60,000 pour l'administration, 35,000 pour le jury international, 30,000 pour le service de surveillance, 12,000 pour l'exposition des beaux-arts, frais de transport, 50,000; d'installation des objets exposés, 17,000, etc.

Les Chambres fédérales, cela ne fait aucun doute, donneront leur approbation à toutes les mesures prises et à prendre, et accorderont le crédit demandé.

RÉCAPITULATION SPORTIQUE.—Un de nos confrères de Paris publie la statistique suivante des sommes gagnées, en courses plates, en France et en Belgique, pendant l'année 1887:

MM. P. Aumont, 626,037 fr. 50;—Michel Ephrussi, 451,025 fr.;—baron de Soubeyran, 346,937 fr.;—A. Lupin, 285,554 fr. 15.—comte de Berteux, 284,437 fr.;—baron de Rothschild, 217,315 fr.;—baron A. de Schickler, 179,212 fr.;—H. Hawes, 165,275 fr.;—P. Chassaigneau, 156,101 fr.;—Pierre Donon, 147,450 fr.;—prince A. d'Arenberg, 143,637 fr.;—H. Jennings, 106,988 fr.;—J. Pratt, 89,087 fr.—comte Le Marrois, 97,187 fr.;—H. Delamarre, 96,868 fr.;—Achille Fould, 88,505 fr.;—Ephrussi, 80,817 fr.;—pointe de Ribancourt, 70,885 fr.;—comte Ch. Caumartin, 63,950 fr.;—P. Gallschmidt, 60,187 fr.;—Michel Abadie, 57,950 fr.;—Ch. Liénart, 55,125 fr.;—baron de Nexon, 42,378 fr.;—Edmond Blanc, 40,350 fr.;—A. Abadie, 35,012 fr.;—Herbinière, 35,000 fr.;—baron Roger, 30,112 fr.

Puis suivent, avec des sommes inférieures, MM. A. Pierre, vicomte L. de Buisseret, Ch. Pratt, E. Adam, J. Mandl, marquis de Bouthillier, Rochel, V. Tronlih, Th. Lagrolet, comte d'Espons de Pauli, T. Lasne, J.-L. de F. Martin, C.-J. Lefèvre, capitaine Williams, comte de Lafond, marquis de Mac-Mahon, etc.

Un sacre au Tonkin.

Une correspondance adressée, de Hanoï, au *Journal des Débats*, rend compte du sacre du P. Gendreau, qui est désigné pour succéder à Mgr Puginier. Il y a de très curieuses choses dans cette correspondance, qui contient, sur la valeur personnelle, sur l'influence et la "politique" des missionnaires, le plus complet éloge.

Le correspondant se rend à Ké-So, où doit avoir lieu le sacre; il arrive tard parce que le bateau a échoué en route; il frappe à la mission:

"Nous sommes admirablement reçus dans la cellule du Père Bareille, le procureur, qui nous invite à nous asseoir; nous le faisons comme les personnes déjà présentes, c'est-à-dire *en tailleur*; on fait circuler un gros pot rempli de tabac récolté à la mission, des pipes—les missionnaires la fument tous—et un petit verre de liqueur, et, tout en tirant des bouffées, nous écoutons les détails que l'on veut bien nous donner sur la fête du lendemain. L'on attendait 20,000 Annamites étrangers, mais il n'en est venu que 12,000 environ, à cause des inondations tardives de la région.

"Tous ces Annamites, ainsi que les 4000 habitants de Ké-So, seront nourris un seul repas aux frais de la mission, tandis que les notables le seront pendant toute la durée de leur séjour. A cet effet, on a préparé 20 buffles, 30 bœufs, 130 porcs, des quantités énormes de poisson bouilli, etc., et environ 7500 kilog. de riz.

"A onze heures, nous prenons congé des Pères dont on ne saurait trop vanter le large esprit de tolérance, l'amabilité et presque toujours aussi la grande distinction d'esprit, et nous retournerons coucher à bord. Les dames occupant toutes les cabines, nous nous installons tant bien que mal dans le salon et la salle à manger dont les banquettes-canapés sont promptement converties en couchettes."

Le correspondant va se coucher pour attendre la cérémonie du lendemain, mais il ne dort guère, car les Annamites réunis autour de la mission sont nombreux, et ils passent leur temps à réciter tout haut des prières.

Il fait ainsi le récit de la fête:

"A sept heures et quelques minutes, la procession s'avance par la petite porte de la mission, précédée d'une trentaine de musiciens annamites dont les instruments rendent des sons quelque peu criards. En tête marchent les chefs de chrétientés en costume de cérémonie avec un bonnet semblable à celui des lettrés, puis les principaux et les délégués des villages; 10 élèves des colléges chrétiens de Phuc-Nhac et de Hoang-Nguyen, 200 catéchistes, 120 théologiens-scolastiques, 45 prêtres indigènes et 12 missionnaires européens; les évêques, Mgr Colomer, évêque du Tonkin septentrional (Bac-Ninh); Mgr Onate, évêque du Tonkin central (Hué-Dong), tous deux Espagnols; Mgr Puginier, évêque du Tonkin méridional (Ninh), sacré le 26 octobre de l'année dernière; le futur évêque, le Père Gendreau, et enfin Mgr Puginier.

"Mgr Colomer est petit de taille, le teint mat, les yeux gris fort expressifs, le front très élevé; l'attitude très réfléchie et un peu froide. L'évêque du Tonkin septentrional, qui a dépassé la soixantaine, doit être un roman dans la force du terme et un intrigant au point de vue religieux; son attitude vis-à-vis de notre gouvernement a été fort correcte depuis notre occupation définitive. Tout autre est Mgr Onate; une bonne figure, qu'éclaire presque constamment un doux sourire, un peu trop grave de moyenne que l'on se trouve en présence d'un Espagnol.

"Mgr Pineau a environ quarante ans; de manières affables et très distinguées, il a cependant quelque chose de fordic, d'énergique, dans la physionomie; il doit être très prompt à se décider et c'est une qualité indispensable dans le diocèse troublé qu'il dirige. Le Père Gendreau a environ trente-huit ans: il habite le Tonkin depuis quatorze ans. Né en Vendée, il a fait ses études au petit séminaire de Lugon et est entré ensuite au séminaire des missions étrangères. Grand et d'un air ascétique, il rappelle, avec sa barbe clairsemée et ses longs cheveux noirs, le Christ de Bibéra.

"J'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer le Père Gendreau; l'on sent aux premiers mots que l'on se trouve en présence d'un homme. La succession de Mgr Puginier sera en de bonnes mains: son œuvre ne périclitera pas au point de vue religieux, et la France peut compter sur ce Vendéen. Mgr Puginier ferme la marche; c'est lui qui va sacrer son successeur.

"Il est arrivé ici il y a plus de vingt-huit ans et a été sacré en 1868. Avec sa barbe longue de quarante centimètres, blonde autrefois, mais qui blanchit aux pointes, Mgr Puginier a tout à fait l'attitude, au milieu de son clergé et de ses filliers dévoués, d'un évêque des premiers temps. Il a fort grand air, non pas qu'il possède peut-être une distinction de manières aussi parfaite que le Père Gendreau, mais dans le moindre de ses actes on sent la volonté.

"Nous arrivons à la procession dans l'église. Des bancs et des chaises ont été préparés pour les Européens près du maître-autel; nous y prenons place; les évêques revêtent les habits pontificaux et la cérémonie commence. Très impressionnante pour nous, elle doit confondre les Annamites qui, à genoux au accroupis, les yeux démesurément ouverts, et observant un silence complet, suivent avidement tout ce qui se passe dans le chœur.

"Mgr Pineau et Mgr Onate assistent Mgr Puginier dans la cérémonie du sacre. Elle dure trois heures environ et doit être, sous ces climats, aussi pénible pour le consacrant que pour l'élu. A la fin de la messe, on apporte au nouvel évêque des présents, du pain, du vin, de l'or, de l'argent; Mgr Puginier et les trois autres évêques lui donnent le baiser de paix. L'élu doit donner ensuite la bénédiction épiscopale.

"Quelle émotion de Mgr Gendreau est trop forte; il éclate en sanglots et ne peut que tracer le signe du pardon et balbutier le *Benedicat vos*. On entonne le *Te Deum* pendant que Mgr Gendreau s'avance jusqu'à l'entrée de la cathédrale, bénissant sur son passage la foule inclinée.

"La cérémonie est terminée, on se répand dans l'intérieur de la mission, et aussitôt que les évêques sont rentrés nous allons individuellement leur présenter nos hommages. A onze heures, un déjeuner de quatre-vingts couverts est servi par des Annamites. Au dessert, Mgr Puginier se lève et porte le toast suivant, dans son langage ferme et accentué qui le caractérise si bien:

"J'ai l'honneur de porter la santé du nouvel évêque du Tonkin occidental, qui a dépassé le heureux époque, avec du vieux vin de Muscatella que j'ai mis en bouteille l'année de mon sacre! Il y a vingt ans. Souhaitons tous messieurs, que mon successeur puisse, dans vingt ans, boire au vin de mon sacre, que beaucoup parmi les jeunes missionnaires qui nous entourent, en boivent avec lui, et vivons nos vœux à la prospérité de notre chère France!

M. Berger, un peu troublé, sans doute par le milieu tout nouveau dans lequel il se trouve, répond en quelques mots. Il le fait vivement, dit-il, reconnaît les services rendus à la cause française par le monde religieux du Tonkin; il lui en a témoigné sa reconnaissance récemment en conférant la croix d'officier de la Légion d'honneur à Mgr Puginier, et il voit à la santé du grand évêque du Tonkin et de son digne coadjuteur.

LE VILAGE DE L'HUILE SUR LES FLOTS.—On lit, dans le *Journal du Havre* du 19 décembre:

Ce matin, vers onze heures et demie, le canot de sauvetage No 2, de la Chambre de commerce, patron Leblanc, a quitté notre port, pour aller faire des expériences relatives au filage de l'huile sur les flots.

Arrivés sur le Haut de Quarante, les lamaneurs qui suspendu au-dessus de l'eau plusieurs sacs remplis d'huile.

Immédiatement, les vagues, qui étaient assez agitées, devinrent calmes comme un lac.

Par contre, les levées étaient beaucoup plus fortes aux endroits où il ne se trouvait pas d'huile.

Après avoir renouvelé plusieurs fois ces expériences, dont les résultats ont été identiques, le canot de sauvetage est rentré au port, vers midi quarante.

La question du filage de l'huile sur les flots, paraît maintenant suffisamment établie; et l'on ne saurait trop engager les marins à user de ce procédé simple et peu coûteux, qui peut en quelques instants produire une accalmie autour des bâtiments, même lorsque la mer est démontée, et partant sauver bien des navires et bien des équipages.

Belgique.

Plusieurs journaux de Bruxelles parlent d'un projet de réunion des insoumis et réfractaires à la loi militaire française, dans le but de rédiger une demande d'amnistie générale qui serait soumise au président de la République par la voie de M. le ministre de France en Belgique.

Notre correspondant à Bruxelles—dit le *Temps* du 22 décembre—nous écrit que ce renseignement est inexact en ce qui concerne l'intervention annoncée du ministre de France. Non seulement M. Bourée n'a pas promis son concours, mais il n'a même pas été pressenti à ce sujet, et, loin d'être disposé à se prêter à une démarche semblable, il ne recevrait même pas les délégués des déserteurs français, au cas où ceux-ce se présenteraient à la légation pour solliciter ses bons offices.

La Chambre de commerce de Charleroi, un des groupes commerciaux les plus importants de la Belgique, dans une assemblée dont l'*Indépendance belge* a publié le compte rendu mardi soir, a exprimé un vœu tendant à inviter le gouvernement belge à envoyer officiellement son adhésion à l'Exposition universelle de 1889.

LES RELIGIONS EN MATIÈRE DE MORALE.—En matière de morale—écrit Anatole France, dans le *Temps*—ce sont toujours les religions qui ont raison, parce qu'elles sont inspirées par le sentiment qui nous égare le moins. Les religions n'inirateut point les hommes si elles s'adressaient à l'intelligence, car l'intelligence est superbe et se plaît aux disputes. Les cultes parlent aux sens: c'est pourquoi ils assemblent les fidèles: nous sentons tous à peu près de même.

Il est arrivé à chacun de nous d'assister, dans quelque église, tendue de noir, à d'illustres obsèques. L'élite de la société, des hommes honorés, quelques unes célèbres, des femmes admirées et respectées, étaient rangés des deux côtés de la nef, au milieu de laquelle s'élevait le catafalque, entouré de cierges. Tout à coup le *Dies irœ* éclatait dans l'air épaissi par l'encens, et ces stances composées, dans quelque jardin sans ombre, par un doux disciple de saint François, se déroulaient sur nos têtes comme des menaces mêlées d'espérances. Je ne sais si vous avez été touché ainsi que moi jusqu'aux larmes de cette poésie empreinte de l'austère amour qui débordait de l'âme des premiers franciscains. Mais le puis vous dire que je n'ai jamais entendu la troisième strophe sans me sentir secoué d'un frisson religieux. Elle dit, cette strophe:

Qui Mariam absolvisti,
Et latronem exaudisti,
Mihi quoque spem dedisti.

"Toi, qui as absous la pécheresse et pardonné au larron, a moi aussi tu as donné l'espérance."

Le chantre qui lance cette strophe dans un tonkin de l'église est ici la voix de l'assemblée entière. Tous les assistants, chacun de ces hommes honorables, chacune de ces honnêtes femmes dont répéter intérieurement: "Toi, qui as absous la pécheresse et pardonné au larron, a moi aussi tu as donné l'espérance." Voilà ce que veut l'Eglise, qui a condamné le vol et fait du mariage un sacrement. Elle humilie, dans sa sagesse, les vertus de ces heureux qu'on appelle les justes, et elle rappelle aux meilleurs d'entre nous que, loin de pouvoir s'ériger en juges, ils doivent eux-mêmes implorer leur pardon. Cette morale chrétienne des bons franciscains ne semble infiniment douce et infiniment sage. Elle ne prévaudra jamais contre les violences de l'âme et l'orgueil de la chair; mais elle répandra parfois sur nos cœurs fatigués sa paix divine et elle nous enseignera à pardonner, avec toutes les autres offenses, les tracasseries qui nous ont été faites par celles que nous avons trop aimées.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A LA GUERRE, EN ALLEMAGNE.—Le ministre de la guerre allemand a décidé que l'armement des forteresses comprendra à l'avenir une voiture portant un appareil capable d'éclairer, jusqu'à une distance de douze kilomètres, tous les objets qui se trouvent placés à terre.

La construction et l'aménagement de ces voitures sont tenus secrets par l'administration militaire.

On commencera par en doter les forteresses du Rhin ainsi que les forteresses de Konigsburg et de Posen.

UN NOUVEAU FUSIL.—L'*Exercito portuguez* annonce que M. Adelino de Fari Guimarães, de Porto, vient d'inventer un nouveau fusil auquel il a donné le nom d'*Irejimedes*. Cette arme fonctionne sans poudre ni air comprimé.

Au moyen de ressorts d'acier d'une extrême force, le projectile est lancé à de grandes distances. Le système des partisans est très ingénieux et entièrement nouveau.

Reste à savoir ce qu'il faut emmagasiner de force, le temps que cela demande, et la trajectoire obtenue.

LE TRAVAIL DES ENFANTS EN HOLLANDE.—Le gouvernement a présenté, à la seconde chambre des Etats-Généraux, le projet de loi sur le travail des enfants.

D'après ce projet, le travail est interdit aux enfants jusqu'à treize ans. Il pourront être employés aux travaux agricoles à partir de douze ans. La durée du travail est de dix heures par jour jusqu'à seize ans. Le travail de nuit et du dimanche est interdit jusqu'à dix-huit ans.

UN NOUVEAU PROJECTILE EN ANGLETERRE.—On vient de faire, à Shelburyness, un projectile de fabrication anglaise destiné à traverser les plaques de blindage en acier, des essais qui ont donné de bons résultats. Le premier essai a eu lieu avec un projectile de six pouces, pesant cent livres, contre une plaque Cammell de neuf pouces d'épaisseur et de quatre pieds carrés, renforcée de douze pieds de chêne; la surface de la plaque, jusqu'à trois pouces, était en acier dur.

Le projectile, après avoir traversé entièrement la plaque du métal, s'arrêta, ayant pénétré jusqu'à cinq pieds dans le chêne.

Doubs a été retrouvé séparé en trois morceaux, dont la culasse et une partie du tronc formaient un des morceaux et la pointe les deux autres.

La plaque d'acier a été très fortement endommagée.

D'autres essais ont eu lieu avec des projectiles de douze pouces, pesant près d'une demi-tonne, contre des plaques, composées tirons, de seize pouces, avec des résultats identiques.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE EN ANGLETERRE.—Le Parlement anglais a agité encore, cette année, la question de la vaccination obligatoire.

Voici quelques chiffres officiels qui ont été produits dans un débat public. De 1847 à 1853, sur un million d'habitants, il y avait en Angleterre 1,617 morts du fait de la variole. De 1854 à 1871 ce chiffre s'abaisse à 817. Grâce à l'application la plus stricte des lois sur la vaccination, la petite vérole ne fait plus que 323 victimes sur un million d'individus, dans l'année 1872. La statistique prouve qu'en 1884-1885 la variole a tué 323 enfants âgés de moins de dix ans; sur ce nombre, 273 n'avaient pas été vaccinés.

CHEVAUX EN TEMPS DE GUERRE.—Voici le nombre de chevaux dont peuvent disposer quelques Etats en temps de guerre:

Russie, 21,570,000; Etats-Unis, 9 millions 500,000; République Argentine, 4 millions; Autriche-Hongrie, 3,500,000; Allemagne, 3,350,000; France, 2,880,000 chevaux et 300,000 mulets; Angleterre, 2,790,000; Canada, 2,624,000; Uruguay, 1,600,000; Espagne, 680,000 chevaux et 2,300,000 mulets; Suède et Norwège, 655,000; Belgique, 383,000; Danemark, 375,000; Australie, 301,000; Portugal, 88,000 chevaux et 50,000 ânes et mulets.

On se rappelle qu'un bataillon scolaire a fait, récemment, une marche militaire d'Amiens à Paris.

—Savez-vous pourquoi les petits soldats d'Amiens ont tenu à aller à Paris à pied?

—Parce qu'ils se sont souvenus que le 297e, en changeant, dernièrement, de garnison, fut tellement empilé, serré, écrasé dans les wagons, que ses bataillons s'oublièrent.

Les mariages d'aujourd'hui.

Un jeune homme à l'objet de sa flamme:

—Je vous aime, je veux vous épouser mademoiselle!

—M'épouser! En avez-vous seulement parlé à mes parents!

—Ils viennent justement de me donner votre consentement.

Quelques définitions:

Lézard.—Reptile à quatre pattes dégénant la poésie, la musique, la peinture, l'architecture et la sculpture.

Défense.—Plaidoirie d'un avocat dans la gueule d'un éléphant.

Moucho.—Insecte qu'on porte au menton, qui sert de cible et qu'on ne doit pas prendre.

Shah.—Souverain oriental en guerre avec les rats, et qu'on a quelquefois dans la gorge.

Nulle autre médecine n'a obtenu l'approbation des habitants de Lowell et de ses environs, comme la Salsepareille d'Ayer.

Affections aux poumons et débilité.—Ces maladies peuvent se guérir si on les traite à temps et convenablement: l'attestation qui suit de D. C. Farrar en fait foi: "Comme j'ai beaucoup souffert des poumons les deux dernières années et que j'étais devenu très faible, le médecin m'a déclaré que l'Emulsion de Scott, un composé d'huile de foie de morue, de chaux et de soude, m'a considérablement soulagé, et j'en recommande fortement l'usage à ceux qui sont affligés d'un mal semblable au mien. Qu'il me soit permis d'ajouter que l'émulsion est très agréable au goût."

Décédée le jeudi 5 janvier 1888, à 6 heures du matin, à l'âge de 77 ans, dame VVE A. S. PICKARD, née Irma Joséphine La tigue, native de cette ville. Les amis et connaissances de son fils J. H. Starr, de son petit-fils A. P. Starr et des familles Lartigue, Meunier, Correjolles et Bellanger sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 6 janvier, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 357 rue St-Pierre.

Décédé, hier après midi, à 2 heures, AUGUSTE COURTADE, âgé de 19 ans, natif de Adé, Hautes-Pyrénées, France. Les parents, amis et connaissances de la famille Courtade sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 3 heures précises, du No. 264 rue St. Claude, entre St. Philippe et Ursulines.

De la part de son père et de son frère.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier, 22 janvier, au village d'Ayzac, département des Hautes-Pyrénées, France, M. AUGUSTE COURTADE, âgé de 19 ans, natif de Adé, Hautes-Pyrénées, membre de la Société. Les membres de la Société sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures, le convoi partira de son dernière résidence 262 rue St. Claude, entre Ursulines et St. Philippe.

Par ordre du Président,
T. SIMON, Secrétaire. J. RAYLE, 6 janv—1t

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet.
Importateur et marchand de Vins fins, Cordials de haitaine, Vins rouges et blancs en cruches et en barriques, Cognac, Sherry, Vin de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskys célèbres de Cain, Hall & Cie. 10 déc—1an

Avis.
Les personnes connaissant l'adresse de Mr ANTOINE MOLLARD ou pouvant donner des renseignements sur son compte sont priées de les adresser au bureau du journal. M. Mollard est à Saint Jean-le-Chevalin (Savoie) est venu à la Nouvelle-Orléans en 1868. Il exerçait la profession de bourrelier sellier. 6jan—7t

Bureau de la Crescent City Live Stock, Landing and Slaughterhouse Company, parcelles St. Bernard, 5 janvier 1888.—A une assemblée régulière des actionnaires de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sur les actions a été déclaré payable à partir du 15 janvier 1888. Le transfert du stock fait lieu après le LUNDI 9 janvier 1888 sera fait au dividende.
J. NUMA AUGUSTIN,
Secrétaire et Directeur général.
5 jan—3t

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer Orléans, au coin des rues White et Lamarque, Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1888.—Une assemblée régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie a un dividende de deux pour cent du capital a été déclaré payable des profits des trois derniers mois, aux actionnaires sur demande. Les transferts se feront de 9 heures à M. à 2 heures P. M.
P. COUGOT, Secrétaire.
4 jan—3t

Dr L. FERRIER,
Résidence, 206 rue Esplanade
Heures de consultation—A la Pharmacie Robin, coin Ste Anne et Villere du 1 au 5 janvier. A la Pharmacie Lavigne, rue Pauldras, 268, côté Nord, de 1 heure et demie à 2 heures et demie.
5 janv—1m

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34 Rue Bourbon 34
Entre Dauphine et Bienville Nlle Orléans.
22oct—3 mois

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

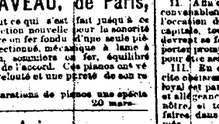

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87 1an

Licences de ville 1888.
Bureau de Trésorier.
Hôtel de ville.
Nouvelle Orléans, 3 janvier 1888.
Les Licences de ville pour 1888, seront prêtes à être livrées le lundi 9 janvier 1888.
I. W. PATTON,
3 jan—au 9 Trésorier.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 1janv—